

Ecrit par le 12 avril 2025

Orange, Réhabilitation de la Résidence de la Croix Rouge



La résidence de la Croix Rouge, située 11 et 13 rue Molière, à l'entrée Nord de la Ville d'Orange a été significativement réhabilitée. Une initiative de la Ville d'Orange et d'Axedia, filiale du bailleur social Grand Delta Habitat, le plus important opérateur de Vaucluse.

Les travaux ont consisté en l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments de la résidence de la Croix Rouge avec l'isolation des façades, la réfection des toitures, l'installation de robinets thermostatiques, la création de locaux tampons et la mise en place de pompes à débit. Ces différents éléments devraient entraîner une réduction des charges de 20 à 60€ sur les factures énergétiques mensuelles.

Ecrit par le 12 avril 2025



Ecrit par le 12 avril 2025

Résidence de la Croix Rouge Copyright GDH

L'Amélioration du cadre de vie s'est exercée via la rénovation des entrées, l'installation de vidéosurveillance, la création de nouvelles places de stationnement et le remplacement des portes palières.

La réhabilitation,

d'un montant de 3,6M€ a été réalisée sans entraîner de hausse de loyers. La Ville d'Orange ainsi que la Communauté de communes ont assuré la garantie d'emprunt respectivement à hauteur de 70% et 30%.

La gestion de la résidence

est assurée par l'agence de proximité d'Orange qui centralise la gestion de 3 000 logements sur 15 communes.



Résidence de la Croix Rouge Copyright GDH

L'inauguration

L'inauguration a eu lieu vendredi 5 juillet en présence de : Yann Bompard, Maire d'Orange et ses élus ; Michel Gontard Président Directeur Général d'Axédia et Président de Grand Delta Habitat ; Georges Lemaire, Directeur d'Axédia, les Administrateurs et des équipes de la Coopérative, ainsi que les locataires et les entreprises partenaires de l'opération.

Ecrit par le 12 avril 2025

Axédia

Tout comme Grand Delta Habitat, dont elle est la filiale, [Axédia](#) est une coopérative HLM plutôt tournée vers l'accèsion à la propriété sécurisée à coûts maîtrisés pour les familles. La structure garantie un accompagnement permanent, avant, pendant et après l'acquisition ; Le rachat du logement en cas de difficultés ; Propose une assurance revente contre les risques de décote ; La garantie de relogement ; Une TVA à 5,5% au lieu de 20% et des frais de notaires réduits avec la possibilité de prêt à taux zéro (PTZ).

Écrit par le 12 avril 2025



Ecrit par le 12 avril 2025

Résidence la Croix Rouge Copyright GDH